

Les Infos Municipales Wattenaises



Mars 2012



LE MOT DE VOTRE MAIRE

Chères Wattenaises, chers Wattenais,

Dans le cadre de notre développement économique et touristique nous avons concrétisé un premier projet : l'aire de service pour camping-cars, dont la mise en service a été retardée en raison de problèmes de raccordement aux réseaux d'électricité et d'eau potable.

Le 19 mars débiteront les travaux de la Maison des Archers, seule structure de ce type au nord de la France, elle sera une vitrine pour la connaissance du tir à l'arc à la perche verticale, sport régional typique et unique dont on pourra découvrir l'histoire à travers une scénographie attrayante. Les travaux dureront 6 mois, et une fois la muséographie mise en place, la Maison des Archers devrait être ouverte au public d'ici la fin de l'année.

La réalisation de cet équipement qui contribuera au développement économique et touristique de notre commune est le premier maillon de la réhabilitation de la rue Saint-Antoine.

A noter aussi que dans quelques semaines, grâce à des démarches entreprises auprès de la Poste, le secteur de Loverstel sera doté d'une nouvelle boîte aux lettres qui sera installée à proximité de l'école Drila.

Au chapitre des divertissements, **Watt'en Fête** organise :

- Le 20 mars, à la salle Saint-Gilles de 15h00 à 19h00, un thé dansant avec l'accordéoniste Cédric Depret. Entrée 5 €.
- Le samedi 7 avril, un concours de chant à la salle Saint-Gilles à 19h00. Entrée 1 €.

Samedi 31 mars à 20h00 à la salle St Gilles, l'harmonie-batterie l'Amicale donnera son concert de printemps et recevra à cette occasion l'harmonie municipale d'Audruicq.

Daniel Deschodt

Retrouvez toutes les informations municipales, sur notre site Internet www.watten.fr dans sa nouvelle version, cette lettre d'information y est téléchargeable, le calendrier des fêtes 2012 est en ligne.

Vous pouvez également vous inscrire à la lettre d'information mensuelle en envoyant un mail à : newsletter@watten.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2012

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 5 mars à 18h30 sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Devulder, M. Avart, M. Dambricourt, M. Berquez, Mme Lecoq, M. Ducrocq, Mme Assal, M. Clais, M. Danquigny, M. Delhaye, Mme Dufour, Mme Questier, M. Govart, M. Plumart, Mlle Rousselle, M. Vanpoeringhe, M. Vermeersch,

Excusés : Mlle Binet procuration à M. Ducrocq, Mlle Fourier procuration à M. Deschodt, M. Guilbert procuration à Mme Dufour, M. Gogibus. Absente : Mme Vandenbossche.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

Modifications des statuts de la Communauté de Communes de la Colme : Le conseil a validé la modification des statuts de la CCColme qui permettra à la commune d'obtenir quatre délégués titulaires au lieu de trois ainsi que la création d'un poste de vice-président supplémentaire. Cette délibération devra être adoptée par les conseils municipaux de chaque commune de la communauté.

Maison des archers : les élus ont confirmé les choix de la commission d'appel d'offres et attribué le marché aux 9 entreprises retenues pour un montant total de 322 957,22 € HT, les subventions déjà obtenues s'élèvent à 88 000 € (fonds européens et réserve parlementaire), les travaux commenceront le 19 mars.

Aire de services de camping-cars : le conseil a créé la régie et adopté le règlement de l'aire de services pour camping-cars de la rue Paul Mortier. Il a fixé le tarif du jeton à 2 €, il sera en vente dans des commerces locaux : librairie tabac Sy, alimentation Vival et Office de Tourisme, permettant le rechargement en électricité des batteries et la fourniture d'eau potable ainsi que la vidange des eaux usées.

Echange de terrains rue de Millam : afin de favoriser la construction de logements, un échange de terrains rue de Millam au niveau de la zone du collège Prévert a été validé. La commune recevra des propriétaires Mrs Cimenti, un terrain situé en front à rue au delà du collège et l'échangera contre une parcelle située entre la rue de Millam et la rue de la Colme.

Compte rendu de délégation : dans le cadre de sa délégation, le maire a fait usage du droit de préemption communal sur un terrain situé rue des Tulipes et touché par un emplacement réservé inscrit au PLU pour une somme de 6000 €. Il a également signé un contrat d'entretien pour le terrain synthétique avec la société ISS pour les années 2012, 2013 et 2014 pour un montant de 13 261 €.

Demande de subvention du collège du Sacré-Coeur : Trois enfants de la commune, élèves au collège du Sacré-Cœur ont effectué un voyage de plusieurs jours en Allemagne, une participation d'un montant de 30 € par enfant a été votée.

Demande du club sportif : les élus ont accepté la demande présentée par le club sportif de Watten visant à donner le nom d'Arthur Ducher à la tribune du nouveau terrain synthétique, stade Decreton. M. Ducher s'est beaucoup investi dans le fonctionnement du CSWatten.

Vente de l'ancienne mairie : deux propositions ont été reçues pour l'achat de l'ancienne mairie. Le conseil a décidé la vente au prix de 65 000 € à Mrs Emmanuel Doutrelant de Wulverdinghe et Jonathan Dubiez de Nieurlet, meilleure offre remise, et conforme à l'estimation des services des domaines, avec le projet de construction d'appartements.

Signature d'une convention : à la demande du CPIE Chaînes des Terrils, le maire a été autorisé à signer une convention avec cet organisme visant à prendre des mesures pour la protection des chauves-souris et notamment des espèces rares présentes sur le site de l'abbaye. Cette opération gratuite pour la commune est l'une de celles mises en place avec l'appui du Parc Naturel Régional Caps et Marais d'Opale que la commune rejoindra en 2013 à l'occasion de la révision de la charte.

INFORMATIONS

SOS MEDECINS

SOS médecins Dunkerque, informe de la mise en place d'une nouvelle ligne téléphonique.
08 26 46 20 07 : demande de rendez vous en centre de consultation pour tout patient, quel que soit son lieu de résidence 24h/24. Il faudra alors se déplacer jusque Saint Pol sur Mer.

PARCOURS DU CŒUR

Dimanche 1er avril : journée nationale du parcours du cœur : inscriptions au 1000 clubs place Leveaux de 9h à 10h, 3 parcours de 4kms, 8,5kms, et 11kms vous sont proposés, à faire en courant, en marchant, en vélo ou même à cheval !
Collation servie au retour, sécurité assurée par le Club cibiste Cobra

SUPPRESSION DE PERMANENCE

La CARSAT Nord-Picardie, (ex CRAM) ne tient plus de permanence « Accueil retraite » au Centre socio-culturel depuis le 1^{er} mars.

Les personnes désirant entrer en contact avec cet organisme peuvent :

- appeler le 3960 (prix d'un appel local) de 8h à 17h du lundi au vendredi
- consulter le site Internet : www.lassuranceretraite.fr
- se rendre à l'agence retraite de St Omer CPAM, passage du château, ouverte de 8h20 à 11h45 et de 13h15 à 16h30 du lundi au jeudi et le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 16h00.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

INFOS, Communauté de Communes de la Colme :

Opale environnement a mis en circulation 3 nouveaux camions pour réduire le temps de collecte sur chaque commune.

Les containers doivent donc être sortis soit la veille au soir soit le matin avant 6h et ce sur tout le territoire de la commune.

Cette modification est applicable dès le 19 mars, tous les foyers qui n'auraient pas sorti leurs poubelles à temps devront attendre la semaine suivante.

NOUVEAUX PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS

- Mme Aline HARLAY a succédé à Mme Laetitia Blanquart à la présidence de l'association des parents d'élèves des écoles publiques.
- Mme Monique FENET a succédé à Mme Michelle Lecoq à la présidence du club des aînés l'Age d'Or.

NOUVEAUX ARTISANS- COMMERCANTS

Nouvel artisan : BAT MAT, maçonnerie, Mathias Vandersype, 3 rue du Général de Gaulle.

INFORMATIONS suite

- Les piles usagées et les bouchons en plastique peuvent toujours être déposés en mairie
- Lundi 26 mars : passage des encombrants, l'électro-ménager, TV Hifi, matériel électrique, pneus, pots de peinture, ne sont pas ramassés, ils doivent être rapportés à la déchetterie de Cappellebrouck
- Pour éviter un drame, pensez à l'entretien de vos chaudières et poêles à gaz, à fuel ou à charbon. La vie n'a pas de prix !

PROPAGANDE ELECTORALE

Attention, la propagande électorale pour les élections présidentielles et législatives ne sera plus adressée sous enveloppe en papier mais sous pochette plastique à fond bleu, (comme les déclarations d'impôts). Veillez donc à ne pas confondre cet envoi avec les publicités commerciales qui peuvent vous être adressées.

ETAT-CIVIL

Naissances :

Candice MAILLY, née le 25 janvier 2012, fille de David et de Séverine MASSON, 30 rue Pascal Leulliette.

Anatole LAMIRAND, né le 10 février 2012, fils de William et de Séverine DELPLANQUE, 166 rue Pascal Leulliette.

Lysandre DIERS, né le 21 février 2012, fils de Fabien et de Audrey DELHAYE, 55 rue de Millam

Mariages :

Claudie QUESTROY et Frédéric MAHIEU, le 14 février 2012

Décès :

M. Edouard BONNINGUES, 91 ans, 6 rue de l'Ermitage, maison de retraite St Hilaire, le 1er février

M. Raphaël HOLLAND, 88 ans, 262 rue Pascal Leulliette, le 4 février

Mme Onège OUTREMAN veuve DUCROCQ Gilbert, 81 ans, 10 cité Jeanne d'Arc, le 11 février

Mme Madeleine VANDENBUSSCHE veuve DEZAELE Jules, 83 ans, 6 rue de l'Ermitage, maison de retraite St Hilaire, le 13 février

Mme Francine BAUDUIN, 55 ans, 3 rue de Dunkerque, le 20 février

Mme Suzanne HENEMAN épouse DAMMAN Gérard, 82 ans, 1 rue de l'Aa, le 29 février

M. Alain MAZUREK, 65 ans, 244 rue Pascal Leulliette, le 3 mars

Mme Marie-Claire SCOTTE épouse BRIESMALIEN Georges, 58 ans, 4 rue des Anémones, le 7 mars

Mme Micheline BERNIERE veuve FICHAUX André, 91 ans, 11 Clos de Colme, le 13 mars

Retrouvez les infos municipales et le calendrier des fêtes sur www.watten.fr